



Dossier pour l'enseignant Lou et Lena et les droits de l'enfant

1^{re} et 2^e années de l'enseignement primaire

Chère enseignante,
Cher enseignant,

Merci de l'intérêt que vous témoignez pour les actions et programmes de Plan Belgique. Nous espérons que ce dossier vous sera utile pour aborder en classe la question des droits de l'enfant et des conditions de vie des enfants dans le Sud. En l'utilisant, vous contribuez avec nous à la sensibilisation des élèves de 1^{re} et 2^e primaire en Belgique.

La série des outils éducatifs "**Lou & Lena et les droits de l'enfant**" se compose pour le 1^{er} degré d'un livre pour l'élève et d'un dossier pour le professeur. À travers cinq histoires, vos élèves, accompagnés par les jumeaux Lou & Lena, seront amenés à réfléchir à différentes problématiques touchant au droit à l'identité, à la santé, à l'éducation, à la protection et à la participation. Une première approche, qui pourra être poursuivie en utilisant nos dossiers sur d'autres thèmes, ou ceux à destination des 2^e et 3^e degrés, ou encore en intégrant les droits de l'enfant dans la culture de la classe ou de l'école.

N'hésitez pas à visiter le site www.ecoledroitsenfant.be et à nous faire part de vos appréciations. Nous vous souhaitons d'excellents moments avec votre classe !

Plan Belgique
www.planbelgique.be
www.ecoledroitsenfant.be

Lou & Lena

Lou et Lena sont les sympathiques jumeaux de Plan Belgique. Ils accompagneront vos élèves tout au long de leur découverte des droits de l'enfant et de pays du Sud. Comme tous les enfants, ils sont curieux, posent des questions, veulent agir... Ils sont des compagnons d'aventure et des guides que vos élèves auront envie de suivre à l'autre bout du monde !



Table des matières

Partie informative

- | | |
|---|------|
| • Plan Belgique | p. 3 |
| • L'éducation au développement | p. 4 |
| • La Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE) | p. 4 |

Partie didactique

- | | |
|---|-------|
| • Comment utiliser ces outils ? | p. 7 |
| • Fiche d'introduction | p. 11 |
| • Fiche d'activité 1 : droit à l'identité | p. 12 |
| • Fiche d'activité 2 : droit à la santé | p. 14 |
| • Fiche d'activité 3 : droit à l'éducation | p. 16 |
| • Fiche d'activité 4 : droit à la protection | p. 18 |
| • Fiche d'activité 5 : droit à la participation | p. 20 |

Annexes

p. 23

Partie informative

Plan Belgique

Plan Belgique est une organisation non gouvernementale indépendante, membre de la Coalition internationale Plan, active dans 69 pays dont 50 parmi les plus pauvres d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Depuis 1983, nous agissons avec et pour les enfants les plus vulnérables du Sud et leur communauté afin de lutter contre la pauvreté, l'injustice et les inégalités.

En collaboration avec nos partenaires locaux, nous menons des programmes de qualité et à grand impact qui donnent aux enfants, filles et garçons, la chance de faire valoir leur droit à:

- un bon départ dans la vie
- l'accès à l'eau potable et aux sanitaires
- une éducation de qualité
- la protection contre l'exploitation et la violence
- la santé sexuelle et la prévention du VIH/SIDA
- la participation aux décisions qui les concernent
- la préparation aux situations d'urgence
- des revenus décents

En Belgique, nous sensibilisons le grand public, récoltons des fonds et mettons les droits de l'enfant au cœur de l'agenda des écoles, des médias et des politiques.

Avec vous, grâce à vous, nous changeons l'avenir des enfants du Sud et de leur communauté.

Plan Belgique et les droits de l'enfant

Dans les pays en développement, plus de la moitié de la population a moins de 18 ans, or on sait que les victimes les plus affectées par la pauvreté sont toujours les enfants.

Comment donner aux enfants les clés de leur avenir ? En respectant la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE). Elle est le point d'ancrage de tous les programmes de Plan, tant en Belgique que dans les pays en développement. Il s'agit d'une approche active, fondée sur les droits et non sur les besoins, dans laquelle les enfants ont un rôle à jouer. Car Plan travaille pour les enfants, mais aussi et surtout avec eux : ils sont des partenaires à part entière dans l'identification, la planification et l'exécution des programmes.

En examinant la CIDE, on peut distinguer quatre catégories de droits :

- Les droits à la **(sur)vie** sont les droits inhérents à la vie et couvrant les besoins de base (logement, alimentation, accès aux soins médicaux...).
- Les droits au **développement** comprennent tout ce dont un enfant a besoin pour s'épanouir pleinement (éducation, loisirs, accès à l'information, liberté de pensée, de religion...).
- Les droits à la **protection** préservent les mineurs des abus, des négligences et de toute forme d'exploitation (conflits armés, travail des enfants, drogues, exploitation sexuelle...).
- Les droits à la **participation** impliquent que les enfants aient un rôle actif et responsable à jouer dans leur communauté et dans leur pays (expression de leur opinion, participation à des activités sociales, à des projets concrets pour la communauté...). Les enfants ont le droit d'être écoutés pour toute question qui les concerne.

La CIDE ne fait pas cette distinction en quatre points. Plusieurs organisations l'utilisent car elle offre un cadre d'analyse et met en évidence le caractère holistique des droits. Ils sont liés les uns aux autres. Par exemple, le droit à l'éducation

permet à l'enfant de **se développer**, mais aussi **d'être en bonne santé** parce qu'il a des connaissances, et à long terme cela permet de le protéger de la pauvreté. L'éducation aide aussi l'enfant à se protéger contre les abus, la violence, les addictions, etc. L'enfant acquiert également à l'école des compétences en participation.

Plan Belgique défend ces droits au quotidien. Plutôt que de lutter contre les symptômes de la pauvreté, il s'agit de donner les mêmes chances à tous les enfants du monde, simplement parce qu'ils y ont droit.

L'éducation au développement

Plan Belgique entend l'éducation au développement comme l'apprentissage des droits de l'enfant et la sensibilisation à la problématique du Sud. Grâce à cela, nous espérons atteindre quatre objectifs prioritaires auprès des jeunes et des enfants en Belgique :

- **Informier** : les enfants et les jeunes en Belgique comprennent et découvrent les droits de l'enfant, en lien avec les conditions de vie des enfants dans le Sud ;
- **Conscientiser** : les enfants et les jeunes en Belgique réfléchissent, s'interrogent et dialoguent à propos de l'importance des droits de l'enfant dans le monde, et adoptent des valeurs solidaires dans leurs comportements et attitudes ;
- **Mobiliser** : les enfants et les jeunes en Belgique respectent les droits de l'enfant dans leur environnement proche et s'engagent dans des actions solidaires pour les enfants dans le Sud.
- **Consolider** : les enfants et les jeunes "fixent" ou retiennent les connaissances, capacités et/ou attitudes et valeurs acquises. Le consensus social en faveur de la solidarité internationale est ainsi élargi de manière durable.

Approche des droits de l'enfant à l'école

Les Partenaires pour les Écoles des droits de l'enfant, dont Plan Belgique fait partie, conçoivent quatre façons de mettre en place une éducation aux droits de l'enfant à l'école. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.ecoledroitsenfant.be.

Le livre *Het Krekelboek*¹ offre notamment de nombreuses pistes dans cette perspective.

juridiquement contraignante. Pourtant, il faut savoir que grâce à elle, de nombreux pays ont adapté leur législation nationale, surtout en matière d'enseignement, de travail, de discrimination et de prostitution infantile.

Tous les cinq ans, la Belgique et les États signataires de la Convention doivent adresser un rapport sur la situation des droits de l'enfant sur leur territoire au Comité des droits de l'enfant à Genève. Ce dernier a pour mission de veiller au respect de la Convention à travers le monde et d'en interpréter les dispositions. Le Comité remet des recommandations aux différents pays sur les points qu'ils doivent améliorer.

En annexe, vous trouverez une table schématique des articles 1 à 41 de la Convention, afin que vous puissiez retrouver facilement les différents droits. Une version intégrale de la CIDE est téléchargeable sur www.planbelgique.be.

La Convention internationale relative aux droits de l'enfant

La Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE) est un document ambitieux qui définit les obligations des États à l'égard des enfants, de leur naissance à leur majorité². Elle compte 54 articles et est divisée en trois parties : la première partie détaille chacun des droits de l'enfant (art. 1-41), la deuxième reprend la mise en œuvre de la Convention (art. 42-45) et la troisième s'intéresse à son entrée en vigueur (art. 46-54).

La CIDE fait suite à la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) et à la Déclaration des droits de l'enfant (1959). Elle repose sur quatre principes clés: la non-discrimination (tous les droits s'appliquent à tout enfant sans exception), l'intérêt supérieur de l'enfant (priorité accordée au bien-être de l'enfant pour toutes les décisions qui le concernent), sa survie et son développement, la prise en compte de son opinion propre.

L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté à l'unanimité la CIDE le 20 novembre 1989. La CIDE est le texte le plus universellement reconnu. Elle a été ratifiée par 192 pays³. Cela signifie qu'elle a force de loi dans ces pays, or elle est encore trop souvent considérée comme une simple déclaration, un code moral, sans valeur

Pourquoi éduquer nos élèves aux droits de l'enfant ?

Aujourd'hui encore, la Convention est généralement mal connue et mal comprise. La faire découvrir aux enfants permet de la rendre familière à tous et d'étendre peu à peu sa portée.

Pour l'enfant, apprendre ses droits, c'est aussi apprendre à être citoyen du monde. Tous les enfants ont les mêmes droits. La CIDE peut offrir en classe un excellent cadre de réflexion sur les concepts de respect de soi et des autres, de partage et de réciprocité des droits, de prévention de la violence, de prise de conscience de situations inacceptables pour d'autres enfants ailleurs dans le monde causées par le non-respect de leurs droits, etc.

Plan Belgique s'inscrit donc en faveur d'une éducation aux droits de l'enfant à l'école, qui peut être transversale et pluridisciplinaire tout au long de la formation des élèves.

1/ Source : Wereldwerkplaats vzw en Vormen vzw, *Het Krekelboek, ideeënboek voor kinderrechteneducatie in kleuter - en lager onderwijs*, 2008 (version francophone à venir)

2/ Donc jusqu'à 18 ans en Belgique ; parfois plus tôt, pour les pays dans lesquels la majorité est accordée avant cet âge.

3/ Les seuls pays à n'avoir pas ratifié la CIDE sont la Somalie, qui ne possède pas d'institutions politiques et juridiques le permettant, et les États-Unis, qui estiment que les dispositions de la convention sont en contradiction avec les principes d'autorité parentale et de souveraineté des états (par exemple qu'un mineur ne puisse être condamné à mort).

Droits de l'enfant en Belgique

Le Délégué général aux droits de l'enfant de la Fédération Wallonie-Bruxelles est l'institution qui peut vous aider si vous cherchez des informations sur les droits des enfants. Il est aussi compétent en cas de violation des droits de l'enfant et peut examiner vos plaintes dans différents domaines : éducation, justice, aide à la jeunesse, placement, santé, handicap, logement, maltraitance.

DGDE

Rue de Birmingham 66
1080 Bruxelles
Tél. : 02 223 36 99
E-mail : dgde@cfwb.be
www.dgde.cfwb.be



Liens et informations utiles

SITES INTERNET

- www.planbelgique.be (site de Plan Belgique)
- www.dgde.cfwb.be/ (site du Délégué général de la Communauté française aux droits de l'enfant)
- www.ecoledroitsenfant.be (site des Partenaires pour les Écoles des droits de l'enfant, destiné aux enseignants)
- www.oejaj.cfwb.be (site de l'Observatoire de l'enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles, comprenant un répertoire en ligne d'outils d'éducation aux droits de l'enfant)
- www.un.org/Pubs/CyberSchoolBus/ (en anglais) (site des Nations Unies pour les enfants)
- www.ricochet-jeunes.org (site européen de littérature jeunesse, nombreuses références sur l'éducation à la citoyenneté ; consulter éditions "Rues du Monde")
- www.sudoc.be (catalogue commun des bibliothèques de différentes organisations : C.N.C.D. 11.11.11., Îles de Paix, Unicef...)
- www.un.org/fr/events/observances/days.shtml (site des Nations Unies comprenant les journées et semaines mondiales)

LIVRES

- Tous les enfants du monde ont les mêmes droits, Gallimard Jeunesse, 2003.
- Le Gal Jean, Les droits de l'enfant à l'école, Pour une éducation à la citoyenneté, De Boeck, 2008.
- Wereldwerkplaats vzw en Vormen vzw, Het KREKELboek, ideeënboek voor KinderRechtenEducatie in Kleuter- en Lager onderwijs (version francophone à paraître pour la rentrée scolaire 2014-15)

Le service "Ecoute enfants", le 103, est à disposition des enfants. Ils peuvent appeler ce numéro lorsqu'ils en ont besoin, s'ils le souhaitent. www.103ecoute.be

Partie didactique

Comment utiliser ces outils ?

Les référents officiels et l'éducation aux droits de l'enfant

L'éducation aux droits de l'enfant s'insère dans l'éducation à la citoyenneté. Aborder les droits de l'enfant avec vos élèves les amènera à être conscients de l'existence de ces droits, à développer des compétences – savoirs, savoir-faire et savoir-être - et à devenir citoyen. Intégrer les droits de l'enfant en classe amène les élèves à respecter les autres, à vivre ensemble, à connaître les autres, mais aussi à se connaître. L'éducation aux droits de l'enfant vous offre donc la possibilité de travailler des objectifs du Décret Missions pour l'enseignement fondamental et secondaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Extrait du Décret "Missions" :

- Article 6.** - La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :
- 1° promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;
 - 2° amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;
 - 3° préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;
 - 4° assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Les droits de l'enfant s'intègrent également dans diverses disciplines. Les activités proposées dans



cet outil vous permettent de travailler autant des compétences transversales que disciplinaires. Le tableau qui suit reprend diverses compétences exercées pour chaque activité. Bien sûr, libre à vous d'adapter les activités à vos élèves et de travailler d'autres compétences ou d'en travailler certaines en particulier.

Introduction (préconceptions)	Activité 1 : Droit à l'identité (Obi)	Activité 2 : Droit à la santé (Sema)	Activité 3 : Droit à l'éducation (Sira)	Droit à la protection (Mai)	Activité 5 : Droit à la participation (Fabio)
Compétences transversales					
Saisir l'information					
Traiter l'information					
Communiquer l'information					
Exercer son esprit critique					
Développer son désir de savoir et de connaître					
Se connaître, prendre confiance					
Connaître les autres et accepter les différences					
Participer, agir, échanger son point de vue avec les autres					
Pratiquer l'esprit d'équipe et de collaboration					
Se montrer solidaire et s'ouvrir au monde.					
Respecter les autres dans leurs différences, être tolérant.					
Français					
Lire – Elaborer des significations					
Lire – Tenir compte des unités grammaticales					
Ecrire – Elaborer des contenus					
Ecrire – Assurer l'organisation et la cohérence du texte					
Ecrire – Utiliser les unités grammaticales et lexicales					
Ecrire – Assurer la présentation					
Parler / Ecouter – Orienter sa parole et son écoute en fonction de la situation de communication					
Parler / Ecouter – Elaborer des significations					
Parler/Ecouter – Assurer et dégager l'organisation et la cohérence du message					
Parler / Ecouter – Utiliser et identifier des moyens non-verbaux					

Introduction (préconceptions)	Activité 1 : Droit à l'identité (Obi)	Activité 2 : Droit à la santé (Sema)	Activité 3 : Droit à l'éducation (Sira)	Droit à la protection (Mai)	Activité 5 : Droit à la participation (Fabio)
Eveil					
(Se) poser des questions					
Exploiter l'information : décoder et sélectionner les éléments					
Communiquer (compétences du français)					
Agir et réagir : faire preuve d'esprit critique (avoir un avis et l'exprimer).					
Des interactions hommes/espaces : identifier, caractériser : des aspects concrets du mode de vie d'enfants d'autres espaces.					
Education artistique					
Développer une harmonie relationnelle : acquérir des compétences dans les domaines de l'ouverture au monde, de la connaissance de soi et des autres					
Cours philosophiques					
Réfléchir à la répartition inégale des richesses dans le monde.					
Découvrir les droits fondamentaux de l'enfant.					
Découvrir le fonctionnement des organisations internationales.					
Réfléchir à la vie quotidienne des enfants dans d'autres pays.					

Objectifs généraux

Après avoir travaillé avec le dossier "Droits de l'enfant".

- les élèves ont une idée plus concrète de la vie des enfants dans les pays en développement ;
- les élèves savent que tous les enfants du monde ont les mêmes droits et connaissent quelques-uns de ces droits ;
- les élèves sont davantage conscients des différences et des points communs entre la vie des enfants en Belgique et celle des enfants dans les pays en développement ;
- les élèves se sentent liés à ces enfants et ont une meilleure compréhension des problèmes auxquels des enfants sont confrontés ;
- les élèves comprennent mieux l'enjeu d'une implication concrète dans une action solidaire.

Droits de l'enfant pour le 1^{er} degré

L'outil éducatif Le livre pour l'élève comprend cinq courtes lettres d'enfants et de Lou et Lena, évoluant selon un niveau croissant de difficulté de lecture. Chaque histoire permet de travailler autour d'une thématique fondamentale et d'un ou de plusieurs droits. Vous trouverez également ces lettres en annexe 2, pages 24 à 26. Vous pouvez les détacher et les mettre sous enveloppe pour les découvrir avec les élèves.

Fil rouge : le coin des droits de l'enfant

À côté de ces activités, mettez en place un coin des droits de l'enfant (Wereldwerkplaats vzw en Vormen vzw, Het KREKELboek, 2008). Celui-ci est un coin dans la classe qui peut comprendre des livres, des jeux, des images, des réalisations des élèves... sur le thème des droits de l'enfant. Construisez celui-ci avec la participation des élèves au fur et à mesure des activités.

Les fiches d'activité

Dans le présent dossier pour l'enseignant, vous trouverez une fiche d'introduction et cinq fiches d'activité proposant des pistes d'exploitation du livre de l'élève en classe. Chaque fiche comprend :

- des informations pratiques (objectifs, compétences, durée de l'activité, matériel et préparation) ;
- des informations de base sur le thème ;
- des informations didactiques sur le déroulement des activités.

Après ces fiches, vous trouverez d'autres idées d'activités et de jeux sur le thème des droits de l'enfant. Vous trouverez également des illustrations à utiliser comme bon vous semble sur www.ecoledroitsenfant.be.



Fiche d'activité d'introduction

Informations pratiques

Objectifs :

- Les élèves font la connaissance de Lou et Lena, qui vont les accompagner au cours des activités.
- Les élèves font émerger leurs représentations initiales sur les droits de l'enfant.

Durée : 20 minutes

Déroulement des activités

Émergence des représentations initiales

Faites un brainstorming oral sur les droits de l'enfant. Laissez les élèves s'exprimer, dire ce qui leur vient à l'esprit suite à ces mots. Selon le niveau des élèves, vous pouvez le faire par écrit au tableau.

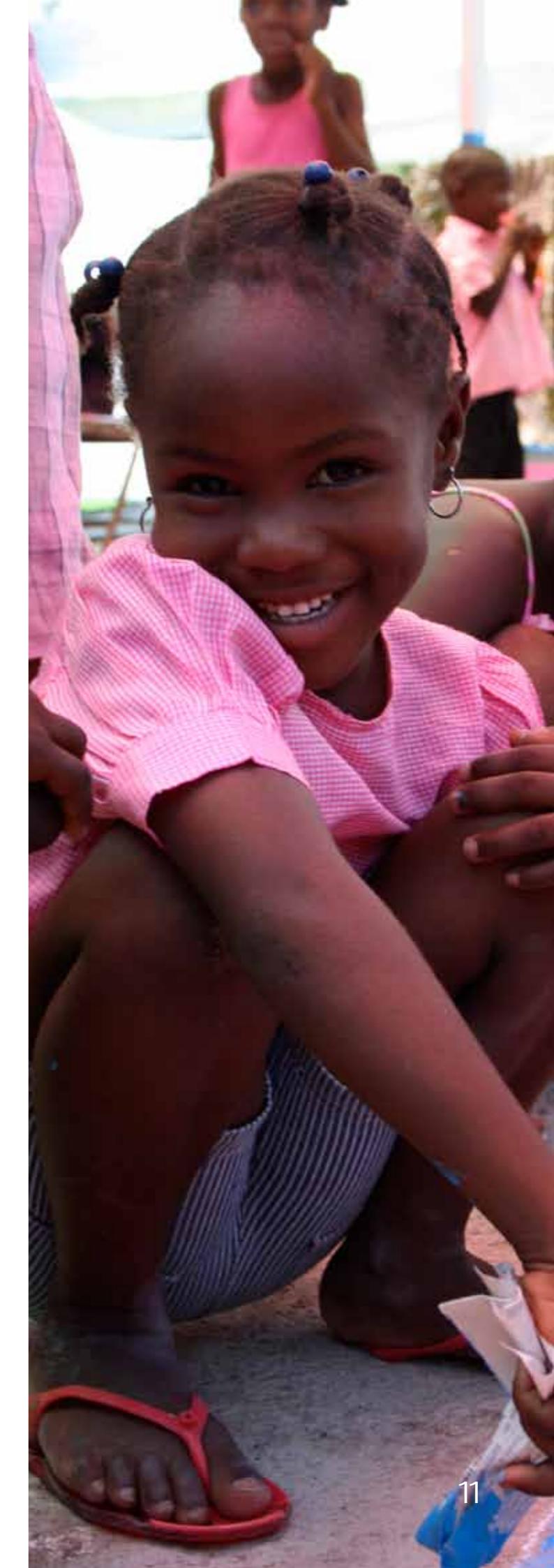
Mon petit livre

Présentez le carnet : grâce aux lettres d'enfants des quatre coins du monde, les élèves vont découvrir certains droits de l'enfant et des pays du Sud.

Le coin des droits de l'enfant

Expliquez aux élèves le projet que vous construirez au fur et à mesure : un coin des droits de l'enfant dans la classe. Ils y trouveront des jeux, des illustrations, des histoires, des documents autour des droits de l'enfant... Si l'espace le permet, prévoyez une partie pour des illustrations et créations des élèves sur ces droits.

Alternative : Créez ensemble un portfolio avec des jeux, des activités, des histoires... que les élèves peuvent consulter.





Fiche d'activité 1

Droit à l'identité : Obi

Informations pratiques

Objectifs :

- Les élèves comprennent la notion d'identité et ses composantes.
- Les élèves réfléchissent à la question de l'identité.
- Les élèves apprennent que chaque enfant a le droit d'avoir une identité.

Durée : 2 x 30 à 40 minutes

Matériel et préparation :

- Carte du monde
- Fiche "Un nouvel enfant" (annexe 2 page 27)
- Dictionnaire où figurent les drapeaux des pays du monde
- Carte d'identité d'enfant et d'adulte

Informations de base sur le thème

L'identité est un concept complexe. Il existe plusieurs définitions, selon le domaine d'étude et selon le théoricien. L'identité d'un individu est composée de plusieurs identités. On oppose en général deux aspects : l'identité personnelle et l'identité sociale. Il y a les aspects propres à l'individu, là où il est différent des autres (identité personnelle), et les aspects communs, qu'il partage avec d'autres individus d'un même groupe (identité sociale). L'identité se développe tout au long de la vie d'une personne et se construit notamment par la famille, l'école, les groupes d'activités extra-scolaires... par les interactions, l'éducation ou encore l'image de nous-même renvoyée par les autres.

Le droit à une identité est un droit fondamental. Avoir un nom et une nationalité, être reconnu officiellement, connaître ses parents et sa famille quand c'est possible sont des éléments qui permettent à l'enfant d'exister. Pourtant, on estime que plus d'un enfant sur trois n'est pas déclaré à la naissance, ce qui représente quelques 51 millions d'enfants chaque année à travers le monde. Ces enfants sont "invisibles", c'est-à-dire qu'ils n'ont aucun statut, donc pas accès aux soins de santé ni à l'enseignement, et qu'ils peuvent difficilement être protégés contre l'exploitation. Plan mène régulièrement des actions de sensibilisation et des campagnes d'enregistrement des naissances.

Déroulement des activités

La lettre

Lisez avec les élèves la lettre de Lou, Lena et Obi. Discutez-en ensemble : quelles questions se posent les élèves ? Quelle est la situation d'Obi ?

Émergence des représentations initiales : Entourez

Les élèves doivent entourer les mots qu'ils pensent être des éléments de l'identité et ensuite du papier d'identité. L'identité correspond à qui est la personne, aux niveaux personnel et social. Sur les papiers d'identité, on retrouve l'identité "officielle", reconnue par la loi. Parmi les mots proposés pour l'identité, ils doivent entourer : mon nom – mon prénom – mon pays – ma nationalité – ma personnalité. Parmi les mots proposés pour le papier d'identité, ils doivent entourer : mon nom – mon prénom – ma date de naissance – ma nationalité.

À la fin des activités sur le droit à l'identité, revenez sur ces tableaux et demandez aux élèves ce qu'ils ont appris et ce qui a changé dans leurs connaissances.

Créez votre personnage !

Demandez aux élèves de créer, par groupe de deux à quatre élèves, un personnage en complétant la silhouette (annexe 3 page 27). Ils le présentent ensuite aux autres.

Discutez tous ensemble afin de mettre en évidence ce qui leur permet d'exister, d'être mais aussi les éléments de l'identité (par exemple en comparant les personnages ou des photos d'enfants). Expliquez la différence entre les composantes qu'on partage avec d'autres et les composantes plus personnelles de notre identité, comme nos caractéristiques physiques, nos goûts, etc.

Mon prénom

Le choix d'un prénom est loin d'être anodin. De nombreux prénoms ont une signification. Certains élèves connaissent-ils la signification de leur prénom ? Et s'ils avaient été une fille/ un garçon, comment se seraient-ils appelés ? Aiment-ils leur prénom ? Connaissent-ils quelqu'un qui possède le même prénom qu'eux ? Leurs parents leur ont-ils expliqué pourquoi ils avaient choisi ce prénom ?...

L'interculturalité dans ma classe

Comment les élèves comprennent-ils la notion d'identité ? Parlez de ce qui fait que nous sommes tous différents, de ce qui nous relie à notre famille (comme notre nom, notre nationalité), de ce qui officialise notre existence.

Y a-t-il plusieurs nationalités dans la classe ? Faites définir par les élèves ce qu'est la nationalité. Est-ce lié au lieu où on est né ? Plusieurs pays sont-ils représentés en classe, à travers les origines des élèves ? Parlent-ils des langues différentes ? Comment fait-on pour vivre ensemble agréablement quand on est tous différents ?...

Discutez avec eux du groupe qu'ils constituent. Chacun est différent, mais certains ont des points communs et/ou partagent la même culture. Créez tous ensemble une guirlande avec le drapeau de chacun pour symboliser la diversité. Chaque élève dessine sur une feuille le drapeau lié à sa nationalité.

Idée

Travailler le droit à l'identité permet d'aborder l'enregistrement, d'analyser des cartes d'identité... mais aussi de travailler sur la culture de chacun. Les élèves peuvent présenter aux autres leur culture d'origine. C'est également une occasion de travailler sur les coutumes de leur famille. Que font-ils chez eux ? Que font-ils aux fêtes, le week-end... ? Comment est la cuisine de leur pays ?

“?”

Il s'agit d'un petit dictionnaire dans lequel les élèves trouveront une explication de mots compliqués qu'ils rencontreront dans leur livre. Invitez-les à le consulter par eux-mêmes.

Notre droit

Aidez les élèves à deviner et compléter dans leur livre les mots manquants dans la phrase : "Chaque enfant a le droit à un **nom** et une **identité** !"

Expliquez que chaque enfant a des droits fondamentaux qui devraient être respectés partout dans le monde. Et que tous les enfants ont le droit d'exister, donc d'avoir un nom et une identité.

Activité supplémentaire

Qu'y a-t-il sur une carte d'identité ?

Pour répondre à cette question, il est recommandé d'apporter et d'observer en classe une carte d'identité d'enfant et une carte d'identité d'adulte. Les élèves peuvent-ils identifier à qui appartiennent ces cartes ? Ont-ils vu la leur ? Qu'est-ce qui y est écrit ? À quoi sert-elle ? Quand en a-t-on besoin ? Qui la "fabrique" ? Et si on la perd ? Existe-t-il des gens qui n'en ont pas ?...



Fiche d'activité 2

Droit à la santé : Sema

Informations pratiques

Objectifs :

- Les élèves apprennent que la santé est un droit pour chaque enfant.
- Les élèves réfléchissent à des questions liées à la santé dans le monde.

Durée : 2 x 30 à 40 minutes

Matériel et préparation :

- Photocopie des illustrations "S.O.S. Enfant malade" (annexe 4 pages 28 et 29)

Informations de base sur le thème

L'histoire de Nour permet d'aborder le thème de la santé et la question de l'accès aux soins médicaux. Dans le monde, la plupart des maladies sont provoquées par le manque d'eau potable ou par de mauvaises conditions d'hygiène. La malaria (ou paludisme) en est un exemple criant, puisqu'elle tue chaque année un million d'enfants de moins de 5 ans, le groupe le plus vulnérable entre tous. Il s'agit de la quatrième cause de mortalité chez le jeune enfant. La malnutrition augmente le risque de décès.

La Coalition Internationale Plan forme des professionnels et volontaires en santé et soins. En 2012, 19.974 communautés ont ainsi bénéficié de ce soutien. Les programmes visent l'immunisation, l'alimentation des enfants ou encore la promotion de l'hygiène.

Déroulement des activités

La lettre

Lisez avec les élèves la lettre de Sema. Discutez-en ensemble : qui était malade ? De quoi ? Comment les élèves ont-ils compris l'histoire ? Quelles questions se posent-ils ? Quelle suite imaginent-ils ?

Discussion et Émergence des représentations initiales

Par des questions, vous reliez le thème de l'histoire au vécu des élèves : tous ont certainement une expérience propre de la maladie à partager. Faites émerger leurs représentations initiales sur les enfants malades, les soins, les maladies... lors de cette discussion.

Amenez-les aussi à réfléchir également aux moyens dont on dispose chez nous pour traiter les maladies : médecins, médicaments, hôpitaux... Dans les pays en développement, l'accès aux soins de santé pose souvent des problèmes : comment les élèves se représentent-ils cette réalité ? Pourquoi un bébé ou un enfant de leur âge au Burkina ou ailleurs ne peut-il pas être soigné comme ils le seraient eux ?

S.O.S. Enfant malade

Chaque groupe reçoit une illustration liée aux maladies et/ou aux soins (annexe 4 pages 28 et 29). Ils observent l'illustration, l'analysent, expliquent la situation et proposent une solution. Faites-les réfléchir aux éléments à identifier (la situation, les symptômes, les soins à donner, les préventions). Chaque groupe présente ensuite sa situation et sa solution.

La malaria

Lisez ensemble le petit texte. La malaria n'existe pas en Belgique, mais elle est la maladie parasitaire la plus fréquente au monde. Le moustique qui la transmet est présent dans toutes les régions tropicales chaudes et humides, en Afrique, en Amérique centrale et du Sud, en Asie du Sud-est...

Si les élèves vous posent la question, les principaux symptômes sont : des tremblements, de la fièvre, un affaiblissement généralisé, des troubles digestifs et musculaires. C'est une maladie qui peut être mortelle, surtout pour les enfants et les personnes âgées plus vulnérables. Elle peut également se transmettre de la femme enceinte au bébé. Il n'existe pas de vaccin, mais des traitements antipaludéens.

La meilleure prévention reste de se protéger contre les moustiques (notamment en dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide) et détruire les foyers de reproduction du parasite (d'où l'importance de collecter les déchets, boîtes, bouteilles, etc. dans lesquels l'eau peut stagner).

Et pour se protéger ?

Lisez aux élèves la description ci-dessous. Les élèves écoutent attentivement et mettent en couleur l'objet à trouver (la moustiquaire). Précisez ensuite aux élèves que les moustiquaires sont distribuées dans les centres de santé (plus petits qu'un hôpital et généralement peu équipés), lors des consultations maternelles ou de campagnes de vaccination. Au Burkina Faso, Plan Belgique a imaginé d'en distribuer aussi aux mères qui faisaient enregistrer leur enfant... pour faire d'une pierre deux coups !

Texte à lire

Qui suis-je ?
Je protège les personnes des piqûres de moustiques.
Je suis légère et souple. On peut facilement me déplacer.
J'existe en différentes couleurs.
Mais surtout, je ressemble à un filet de pêche, mais mes trous sont minuscules (de manière à bloquer l'accès aux moustiques).

“?”

Quelques définitions ou explications de mots importants suite à ces activités sont écrites dans le cadre.

Notre droit

Aidez les élèves à deviner et compléter dans leur livre le mot manquant dans la phrase : "Chaque enfant a le droit d'être en bonne **santé** !"

Rappelez-leur que le droit à la santé recouvre le droit de recevoir des soins quand on est malade, mais aussi celui d'avoir une alimentation suffisante et variée, ainsi que de l'eau potable.





Fiche d'activité 3

Droit à l'éducation : Sira

Informations pratiques

Objectifs :

- Les élèves apprennent que chaque enfant a droit à l'éducation.
- Les élèves prennent conscience de l'importance d'aller à l'école.
- Les élèves découvrent les raisons qui empêchent en particulier les filles d'aller à l'école.

Durée : 2 x 30 à 40 minutes

Informations de base sur le thème

Bien que le nombre d'enfants non scolarisés diminue de par le monde, il reste encore selon l'UNESCO 126 millions d'enfants n'allant pas à l'école en 2011, dont 57,3 millions non-inscrits à l'école primaire⁴. L'éducation est pourtant un outil très puissant pour briser le cycle de la pauvreté. Chaque année scolaire réussie augmente la possibilité des revenus qu'aura l'enfant en tant qu'adulte. De plus, l'éducation augmente les chances de survie et de santé. Cependant, il existe divers obstacles à l'enseignement : les coûts, les barrières linguistiques et culturelles, l'éloignement géographique, les besoins particuliers de certains enfants...

Des progrès ont lieu. Les services d'accueil de la petite enfance augmentent, mais ils ne sont pas toujours très développés. Les jeunes enfants restent souvent à la charge d'une sœur plus âgée, qui ne peut donc pas aller à l'école.

Pour lutter contre ce phénomène, Plan investit dans des projets intégrés : par exemple, la création de jardins d'enfants ou de centres de prise en charge de la petite enfance permet de scolariser les plus petits et leur donne de bonnes bases pour construire leur éducation tout en laissant ainsi la possibilité aux grandes sœurs d'aller à l'école primaire. Plan mène aussi des actions contre la discrimination à l'égard des filles, notamment pour l'accès à l'école⁵.

4/ UNESCO, Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, 2012

5/ Voir à ce sujet la campagne "Toutes à l'école !" et les publications sur www.planbelgique.be

Déroulement des activités

Émergence des représentations initiales

Demandez aux élèves de dessiner ce que les filles doivent faire au lieu d'aller à l'école et d'expliquer aux autres leur dessin. Après les activités, revenez sur leurs représentations initiales : discutez de leurs sentiments après ces activités, de ce qu'ils ont appris, de ce qui a changé dans leurs représentations...

La lettre et Discussion

Lisez avec les élèves la lettre de Sira.

Discutez ensemble de l'histoire, tout en leur laissant la possibilité de faire des liens avec leur vécu : à quoi ressemble la vie de Sira, que fait-elle pendant la journée ? Que pensent les élèves de sa situation ? Qu'est-ce qui va changer dans sa vie à présent ? Pourquoi ce changement est-il important ?

Répondez aussi aux autres questions de leur carnet. Elles permettent de faire le lien entre la situation des élèves et celle de Sira. Les élèves se souviennent-ils du lieu qui les a accueillis avant l'école primaire ? Ont-ils un petit frère ou une petite sœur qui va à la crèche, chez la gardienne ou à l'école maternelle ?

Pensent-ils que la situation est semblable dans les pays en développement ? Pourquoi est-ce Sira qui doit garder les petites sœurs et pas l'un des grands frères ? C'est une tâche traditionnellement féminine dans ces pays, de même que tout ce qui concerne le foyer.

Après l'école...

Faites dessiner une silhouette "fille" à côté des tâches des filles et une silhouette "garçon" à côté de celles des garçons. Dans un premier temps, ils les dessinent dans la première colonne sans observer l'illustration. Dans un deuxième temps, ils observent l'illustration et dessinent à nouveau des silhouettes mais dans la deuxième colonne. Traditionnellement, les tâches d'une fille comme Sira après l'école peuvent être, par exemple : aller chercher de l'eau, préparer le repas et s'occuper de ses petites sœurs. Et celles d'un garçon : aller chercher du bois et jouer. Il peut y en avoir d'autres bien sûr, comme aider aux champs, garder le bétail, vendre des produits sur le marché... Cet exemple sert surtout à illustrer de façon simple la discrimination à l'égard des filles, lorsque le travail à la maison les empêche d'aller à l'école.

Qu'en pensent les élèves ? Et eux-mêmes, que font-ils après l'école ? Faites attention à ne pas renforcer des stéréotypes liés au genre !

L'école

Discutez avec les élèves sur leurs représentations de l'école : à quoi sert l'école ? Qu'est-ce qu'on y apprend ? Si l'école

n'existe pas, que se passerait-il ? Aiment-ils l'école "pas du tout – un peu – beaucoup" ? Pourquoi ? Et pourquoi l'école est-elle aussi importante pour les filles ?

Un enseignement de qualité

Faites observer les photos et verbaliser les éléments qui sont essentiels dans l'enseignement. Qu'est-ce qui est indispensable pour bien apprendre ? Des locaux, du matériel, des professeurs, pas trop d'élèves... Demandez ensuite aux élèves de fermer les yeux et d'imaginer une école avec les éléments cités lors de la discussion. Y a-t-il tout ce qu'il faut ? Quels éléments sont primordiaux pour un bon enseignement ? Guidez-les dans l'imagination.

Discutez ensuite tous ensemble en questionnant aussi leurs sentiments et expériences. Qu'aiment les élèves dans leur école ? Qu'est-ce qui rend leur école agréable ? Quelles différences imaginent-ils avec les écoles dans les pays en développement ? Il y a moins de matériel, l'enseignement dispensé est de faible qualité, les élèves sont nombreux en classe donc ils ne peuvent pas tous participer, l'école est parfois très loin de la maison, etc. C'est pourquoi Plan investit également dans la formation des professeurs et dans l'amélioration des programmes scolaires.

Écris la suite !

Faites inventer la fin de la phrase par les élèves, individuellement ou avec toute la classe : quelle raison donnent-ils, avec leurs mots, à l'importance que les filles aillent à l'école dans les pays en développement ?

Variantes

Faites une dictée à l'adulte. Cette activité peut aussi servir de synthèse que les élèves écrivent tous ensemble.

?"

Quelques définitions ou explications de mots importants suite à ces activités sont écrites dans le cadre.

Notre droit

Aidez les élèves à deviner et compléter dans leur livre le mot manquant dans la phrase : "Chaque enfant a le droit d'aller à l'école !"

Rien ne devrait empêcher un enfant d'aller à l'école, c'est son droit. Ni le fait d'être une fille ni celui de devoir travailler... En repensant à l'histoire, les élèves peuvent-ils donner une solution possible à ce problème ?



Fiche d'activité 4

Le droit d'être protégé : Mai

Informations pratiques

Objectifs :

- Les élèves apprennent que chaque enfant a droit à la protection.
- Les élèves réfléchissent au droit à la protection et aux situations où les enfants doivent particulièrement être protégés.

Durée : 2 x 30 à 40 minutes

Matériel et préparation :

- Un dé et les cartes du jeu Une main pour protéger en annexe 5 pages 30 à 33
- Des journaux (presse quotidienne ou magazines)
- De grandes feuilles ou une affiche
- Ciseaux, colle
- Une carte du monde

Informations de base sur le thème

Tous les enfants ont le droit d'être protégés contre les mauvais traitements et la violence, qu'elle soit physique, sexuelle ou verbale. Parce que ce sont des enfants, ils sont plus vulnérables. Certains sont des cibles plus faciles, tels que les enfants en situation de handicap, les minorités ethniques, les enfants des rues, les enfants non scolarisés, les filles... Plusieurs articles de la CIDE traitent de ces enfants plus vulnérables et de situations dangereuses. Il s'agit de la guerre, des mauvais traitements, de la drogue, de la traite, du travail, de la pauvreté, de la torture et de l'emprisonnement ou encore des réfugiés.

La Coalition internationale Plan mène divers programmes pour la protection des enfants, contre toute forme de violence. Elle a notamment permis à près de 150.000 membres de communauté de bénéficier de formation sur la protection. Concernant des minorités ethniques, par exemple, des programmes de développement de centres pour la petite enfance sont développés et permettent entre autres que les enfants ne soient pas exclus de l'enseignement.

Autre exemple : Plan Belgique et une association au Bénin ont un programme contre la traite des enfants dans ces régions. 15.000 enfants ont déjà bénéficié de ce programme. Pour une solution à long terme, Plan informe et conscientise sur les droits de l'enfant et la protection, en travaillant de près avec les enfants des communautés et dans leurs familles.

Déroulement des activités

Émergence des représentations initiales

Discutez avec les élèves de ce que signifie pour eux être protégé. Comment définissent-ils la protection ? Qui faut-il protéger ? De quoi ?... Revenez là-dessus après ces activités. Qu'est-ce qui a changé dans leurs représentations ? Qu'est-ce qui n'était pas correct ou complet parmi elles ? Qu'ont-ils appris ?...

La lettre et Discussion

Lisez avec les élèves la lettre de Mai. Discutez-en ensemble : qu'en pensent-ils ? Comment l'ont-ils comprise ? À quoi cela leur fait penser ?

Main rouge

Ce sigle est celui de la Coalition internationale contre l'utilisation d'enfants soldats. Cette étape permet d'expliquer ce qu'est un symbole et en particulier ici d'un symbole pour la protection des enfants contre la guerre. Faites deviner sa signification par les élèves : que peut symboliser cette main ? Une main pour Stop !, rouge pour l'interdit ou le sang... Au centre de la main, la silhouette blanche d'un enfant tenant une arme : un enfant soldat.

Jeu : une main pour protéger

Les enfants ont des droits, dont celui d'être protégés. Par ce jeu, ils vont pouvoir découvrir des droits liés à la protection et y réfléchir. Le but est que chaque groupe de 4 élèves maximum ait au moins une main complète. Une main est composée de 5 pièces, qu'ils obtiennent en répondant à des questions (cartes questions et défis à découper en annexe 5 pages 31 à 33). Les groupes créeront ensuite leur sigle pour dire stop à ce qu'ils souhaitent, en lien avec le droit à la protection.

Déroulement : Chaque groupe à son tour lance le dé. Le chiffre renvoie à un tas de cartes à tirer (faites six tas de cartes). Posez ensuite la question. Tous les groupes doivent donner une réponse. Ils peuvent soit l'écrire, soit choisir leur réponse oralement, en groupe, ensuite les groupes partagent leur réponse lorsque tous en ont une. Pour les questions Pictionary et Mime, un seul élève (du groupe qui a lancé le dé) dessine ou mime pour tous les groupes.

À la fin du jeu, discutez avec les élèves de leurs questions, de leur vécu par rapport au danger et à la protection, de leur vécu pendant le jeu...

La violence à l'école

La violence n'est pas toujours aussi loin de nous et prend plusieurs formes. Demandez aux élèves ce qu'il en est à l'école et en dehors. Comment la perçoivent-ils ? Comment la vivent-ils ? Qu'aimeraient-ils changer ? Assurez-vous qu'ils fassent la distinction entre la violence physique et la violence verbale. L'activité de la fiche 5 intitulée 'La violence' permet de travailler davantage ces questions.

Demande de protection

Demandez aux élèves dans quelles situations il faut particulièrement protéger les enfants et quels enfants ont davantage besoin de l'être. Par petits groupes, proposez aux élèves de découper dans des journaux des images ou des mots qui leur font penser à une situation où des enfants devraient particulièrement être protégés et de réaliser une affiche. Quelles images les élèves ont-ils de ces situations ? Qu'est-ce qui les marque ?

“?”

Quelques définitions ou explications de mots importants suite à ces activités sont écrites dans le cadre.

Notre droit

Aidez les élèves à deviner et compléter dans leur livre le mot manquant dans la phrase : Chaque enfant a le droit d'être **protégé** contre ce qui le met en danger !

Les adultes ont la responsabilité de protéger les enfants contre ce qui peut leur faire du mal.

Activité supplémentaire

Stop !

Individuellement, par deux ou avec toute la classe, demandez-leur d'écrire un texte libre sur un thème de leur choix lié à la protection, un thème auxquels ils veulent dire Stop ! (la guerre, les enfants soldats, la violence, la discrimination...). Vous pouvez aussi vous servir des images ou des mots découpés juste avant. Les élèves peuvent ensuite illustrer leur texte.



Fiche d'activité 5

Droit à la participation : Fabio

Informations pratiques

Objectifs :

- Les élèves apprennent que chaque enfant a le droit de participer.
- Les élèves comprennent ce que participer veut dire et réfléchissent à ce que cela implique.
- Les élèves réfléchissent à leur manière personnelle de participer.

Durée : 2 x 30 à 40 minutes

Matériel et préparation :

- Photographies à observer (voir annexe 6 pages 34 et 35).

Informations de base sur le thème

Dans certains pays, dans lesquels les droits de l'enfant sont moins bien respectés, Plan et d'autres organisations ou services pour la jeunesse créent des clubs pour les enfants et les jeunes. Ils y apprennent avant tout à communiquer et à connaître leurs droits, puis ont la mission d'informer les autres par différentes voies : la radio, le journal, la vidéo, le théâtre... Il s'agit d'une méthodologie participative d'éducation par les pairs à laquelle Plan a très fréquemment recours. La portée du message est décuplée chez les jeunes quand ce sont d'autres jeunes qui s'adressent à eux. Les thématiques sont variées et s'adaptent au public et au contexte de la communauté. Cela peut être la violence, l'hygiène, le VIH/SIDA, la santé, l'éducation, les droits en général... Le plus important est que les enfants et les jeunes soient eux-mêmes acteurs de cette sensibilisation.

Déroulement des activités

Émergence des représentations initiales

Affichez la photographie et/ou distribuez un exemplaire par groupe d'élèves (annexe 6). Demandez-leur ce à quoi ça leur fait penser et laissez-les s'exprimer.

La lettre et Discussion

Lisez avec les élèves la lettre de Fabio. Discutez-en ensemble : qu'ont-ils compris ? Qui est responsable de cette radio qu'on entend sur le marché ? Quel type de messages les enfants de la radio transmettent-ils ? Qui les écoute ?

Amenez également les élèves à faire le lien avec leur vécu. Font-ils partie d'un club ou d'un groupe extrascolaire ? Ils font probablement du sport ou l'une ou l'autre activité de loisir qu'ils apprécient. Qu'est-ce qu'ils aiment, qu'est-ce qu'ils y apprennent ?

À vous !

Introduisez le projet aux élèves : en groupe, ils vont créer un club et discuter d'un thème au choix lié aux droits de l'enfant. Mais avant cela, qu'ont-ils besoin de savoir ? Quelques exemples de clubs, comment participer, quel thème aborder et de quoi il s'agit...

Découvre des clubs

Faites identifier par les élèves à quels clubs les 4 photos font référence. Réponse : les clubs vidéo, théâtre, radio et journal.

Devine !

De quel droit pourraient parler ces clubs aujourd'hui ? Réponse : le droit pour chaque enfant de donner son **avis/opinion**. Le droit à l'expression est l'un des premiers droits travaillés dans ces clubs. Expliquez que dans certains pays, il n'est pas très habituel que les enfants donnent leur avis.

Comment participer en classe ?

Proposez aux élèves de lire individuellement les phrases suivantes et de colorier les visages en vert ou en rouge, selon qu'il s'agit d'une manière adéquate ou non de participer en classe. Ils doivent inventer eux-mêmes la dernière proposition. Ensuite, procédez à la mise en commun : par exemple, dire qui a voté "rouge" ou "vert" en levant la main. L'important est la justification que les élèves donnent. La participation est un droit important, mais qui implique de tenir compte des autres, dans l'écoute, la façon de prendre la parole, etc.

La violence

Faites écrire par chacun ce que signifie pour lui le mot "violence". Aidez les enfants à comprendre ce mot. À leur niveau, qu'est-ce que ça veut dire ? La violence peut survenir dans les gestes, mais aussi dans les mots. Dans l'histoire, il est question de la violence dans la famille. On sait aussi qu'au sein de la famille, ce sont surtout les filles qui en font l'objet⁶.

“?”

Quelques définitions ou explications de mots importants suite à ces activités sont écrites dans le cadre.

Notre droit

Aidez les élèves à deviner et compléter dans leur livre le mot manquant dans la phrase : "Chaque enfant a le droit de **participer** !"

Tous les enfants ont le droit de participer, dans les activités de leur vie quotidienne. Ainsi que de donner leur opinion (toujours dans le respect des autres naturellement) et d'être entendus. Ici et ailleurs, c'est ce qui va les préparer à jouer plus tard un rôle actif dans la société.

À toi maintenant

Les élèves sont à présent en mesure de donner leur propre définition du mot "droit".

Réflexion avec la classe pouvant déboucher sur un projet : maintenant que les élèves connaissent quelques-uns de ces droits, comment peuvent-ils sensibiliser les adultes ou d'autres enfants ? Quel projet en lien avec les droits de l'enfant veulent-ils mettre en place ? Quelques idées : une affiche dans le couloir, un dessin sur chaque porte de l'école, dire un petit mot sur les droits de l'enfant dans chaque classe, ou leur glisser un mot avec un souhait ou une question dans une enveloppe... En synthèse, faites compléter le mot manquant dans la phrase : "Ici et ailleurs, tous les enfants ont les **mêmes** droits !".

Le 20 novembre

C'est le jour anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention. Les élèves savent-ils ce que cela signifie ? Réfléchissez ensemble à ce que vous pourriez organiser dans votre école pour célébrer les droits de l'enfant.

Jeu : la chaîne des droits

Ce jeu de mémoire se joue sur le modèle de "Je vais au marché et j'achète...", où chacun à son tour doit reprendre dans l'ordre ce que les précédents ont dit avant d'ajouter un nouvel élément. Pour aider les élèves, vous pouvez, avant de commencer à jouer, faire un brainstorming sur les droits de l'enfant et noter des mots ou des symboles au tableau.

Variantes

Les élèves sont en cercle. Chacun à son tour donne un droit (sans citer les précédents). Ils ne peuvent pas répéter un droit dit précédemment.

6/ Voir à ce sujet l'étude de Plan UK (Parce que je suis une fille. La situation des filles dans le monde, 2007). Téléchargeable sur www.planbelgique.be

Autres jeux

Domino humain

Un élève donne deux éléments : "À ma gauche... À ma droite...". Ils peuvent donner un droit, leur avis sur un droit, ce qu'ils aiment vis-à-vis de tel droit... (à vous de déterminer ces éléments). Si un élève est d'accord avec ce qu'il a dit pour sa gauche, il lui tient sa main gauche et relance "À ma gauche..." et ainsi de suite. Il en est de même pour la droite.

Mime des droits de l'enfant

Un élève pioche une carte des droits de l'enfant. Il mime ensuite ce droit et les autres doivent trouver la carte correspondante parmi les cartes étalées sur une table et citer le droit. (Cartes à télécharger sur www.ecoledroitsenfant.be)

Portrait chinois

Les élèves réalisent leur portrait chinois (ou celui d'un autre élève) : "Si j'étais un animal/un objet/un pays/un sentiment/une couleur/ une plante/..., je serais..."

En expliquant les raisons, ils font émerger leur personnalité et leur identité. Ce jeu leur permet de mieux se connaître mais aussi de connaître les autres.

Évaluation

Grâce à cette illustration, les élèves peuvent se remémorer les droits abordés et écrire dans le cadre la chose la plus importante qu'ils ont apprise. Vous pouvez bien sûr faire également une évaluation orale avec toute la classe.

Annexe 1

La Convention des droits de l'enfant

- Art. 1. Jusqu'à 18 ans, tu es un enfant.
- Art. 2. Tous les enfants ont les mêmes droits.
- Art. 3. Tu as droit au bien-être.
- Art. 4. Tu as le droit d'exercer tes droits.
- Art. 5. Tu as le droit qu'on t'aide à apprendre.
- Art. 6. Tu as droit à la vie.
- Art. 7. Tu as droit à un nom et à une nationalité.
- Art. 8. Tu as le droit qu'on protège ton identité.
- Art. 9. Tu as le droit de vivre avec tes parents.
- Art. 10. Tu as le droit de retrouver ta famille.
- Art. 11. Tu as le droit de te déplacer en toute liberté.
- Art. 12. Tu as droit à la liberté d'opinion.
- Art. 13. Tu as droit à la liberté d'expression.
- Art. 14. Tu as droit à la liberté de pensée et de religion.
- Art. 15. Tu as le droit de rejoindre d'autres groupes d'enfants.
- Art. 16. Tu as le droit d'avoir une vie privée.
- Art. 17. Tu as droit à l'information.
- Art. 18. Tes parents sont responsables de toi.
- Art. 19. Tu as le droit d'être protégé contre les mauvais traitements.
- Art. 20. Tu as le droit d'être protégé si tu n'as pas de famille.
- Art. 21. Tu as le droit d'être adopté.
- Art. 22. Tu as le droit d'être protégé si tu as dû fuir ton pays.
- Art. 23. Tu as droit à des soins spéciaux si tu as un handicap.
- Art. 24. Tu as droit à la santé et à des soins médicaux.
- Art. 25. Tu as le droit qu'on s'occupe de toi si tu es placé dans un centre.
- Art. 26. Tu as droit à une aide de ton pays si tes parents sont pauvres.
- Art. 27. Tu as le droit d'être protégé contre la pauvreté.
- Art. 28. Tu as le droit d'aller à l'école.
- Art. 29. Tu as le droit qu'on t'apprenne à te débrouiller dans la vie.
- Art. 30. Tu as le droit d'être protégé si tu fais partie d'une minorité.
- Art. 31. Tu as droit aux loisirs, au repos et au jeu.
- Art. 32. Tu as le droit d'être protégé contre le travail des enfants.
- Art. 33. Tu as le droit d'être protégé contre la drogue.
- Art. 34. Tu as le droit d'être protégé contre l'exploitation sexuelle.
- Art. 35. Tu as le droit d'être protégé contre la vente d'enfants.
- Art. 36. Tu as le droit d'être protégé contre les autres formes d'exploitation.
- Art. 37. Tu as le droit d'être protégé contre la torture et l'emprisonnement.
- Art. 38. Tu as le droit d'être protégé contre la guerre.
- Art. 39. Tu as le droit qu'on t'aide si on t'a fait du mal.
- Art. 40. Tu as le droit d'être jugé comme un enfant.
- Art. 41. Tu as le droit d'être protégé par les lois de ton pays.



Annexe 2

Lettres des enfants

Bonjour !

On vous présente Obi. Elle a vécu 6 ans au Bénin, où elle est née. Ses parents ont enregistré sa naissance il y a quatre ans. Elle habite en Belgique avec sa famille depuis deux ans. Elle a eu ses papiers d'identité et ils ont pu venir ici.

Obi parle trois langues ! Le français, le néerlandais mais aussi le bariba (ou batonu), une langue parlée au Bénin. Grâce à elle et à sa famille, on apprend plein de choses sur l'Afrique et leurs coutumes. On adore ça !

Lou et Lena

Chers amis de Lou et Lena,

J'ai une bonne nouvelle à vous annoncer !

Mon petit frère Nour n'est plus malade ! Il avait été piqué par un moustique. Il ne mangeait plus. Aujourd'hui, c'est fini. Toute la famille est très heureuse et Nour fait enfin de grands sourires. L'infirmière est venue hier.

Elle nous a donné des conseils pour se protéger des moustiques et nous a donné une moustiquaire.

Sema, du Burkina Faso

Coucou !

Lena vous a-t-elle dit qui je suis ? Je m'appelle Sira et j'ai 7 ans. Je vis au Cambodge dans une maison avec toute ma famille. Je m'occupe tous les jours de mes deux petites sœurs et j'aide à la maison. Mes deux grands frères vont à l'école. Je les envie ! Moi, je ne peux pas y aller : mon père dit que c'est trop cher. Heureusement une nouvelle école gratuite ouvre bientôt près de chez nous ! Je vais apprendre à lire, à écrire, à compter... J'adore déjà l'école ! Et vous, vous aimez l'école ? Que faites-vous quand vous n'y êtes pas ?

Sira



Annexe 3

“Un nouvel enfant”

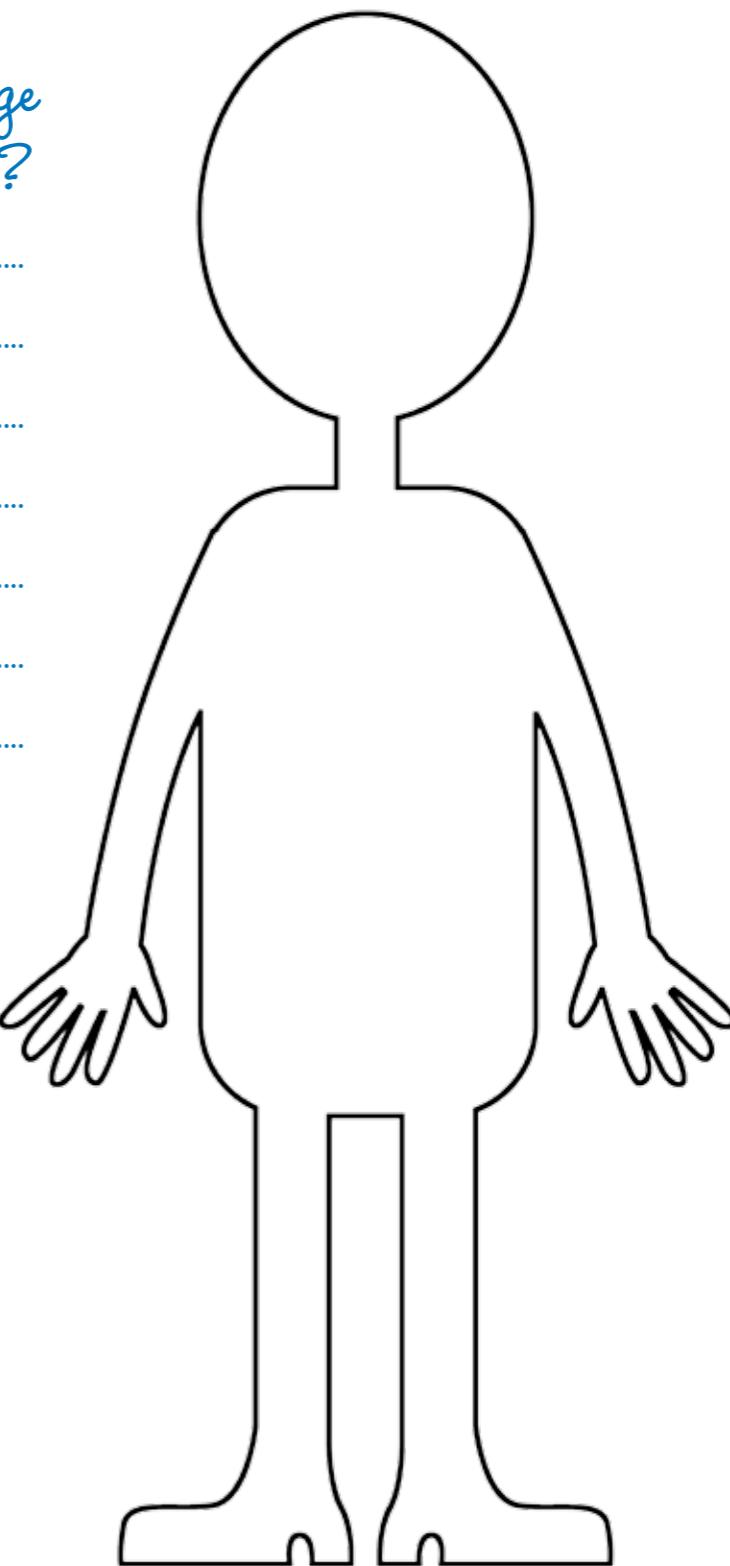
Bonjour,
Je m'appelle Mai. Je viens d'un petit village au Vietnam. Nous appartenons à une minorité ethnique. Mes parents pensent que l'école est importante et ils m'y ont inscrite.
Avant, j'avais peur d'y aller. Je parle une autre langue dans mon village, donc je ne comprenais pas toujours tout en classe. Les autres élèves se moquaient. Mais maintenant c'est fini ! Un enseignant m'a aidée et je suis même devenue une très bonne élève.

Mai

Hola !
Moi, c'est Fabio ! J'ai 8 ans et j'habite au Salvador.
Vous savez ce dont je rêve ? Faire partie du club radio de mon village, comme mon grand frère, Alex !
On peut écouter leur radio au marché. Les jeunes du club passent de la musique et parlent de sujets importants, comme la violence dans les familles. Tout le monde les écoute quand ils parlent. Les adultes, les jeunes et les enfants ! Je suis très fier de lui. Ce club est important pour les jeunes. Ils peuvent dire ce qu'ils pensent et ils expliquent à tout le monde les droits de l'enfant. J'ai hâte d'en faire partie !
Et vous, que rêvez-vous de faire plus tard ?

Fabio

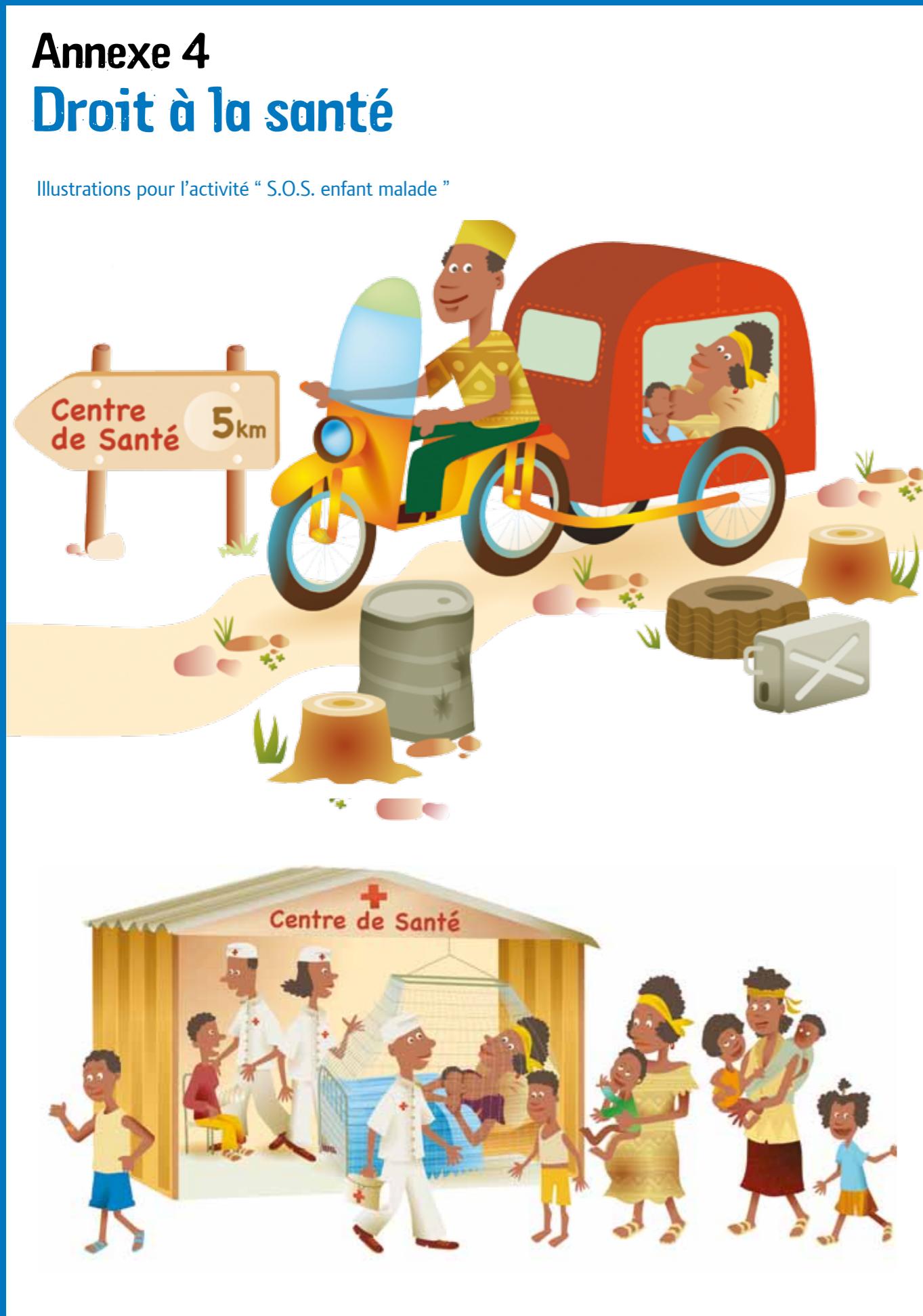
Notre personnage
Qui est-il/elle ?



Annexe 4

Droit à la santé

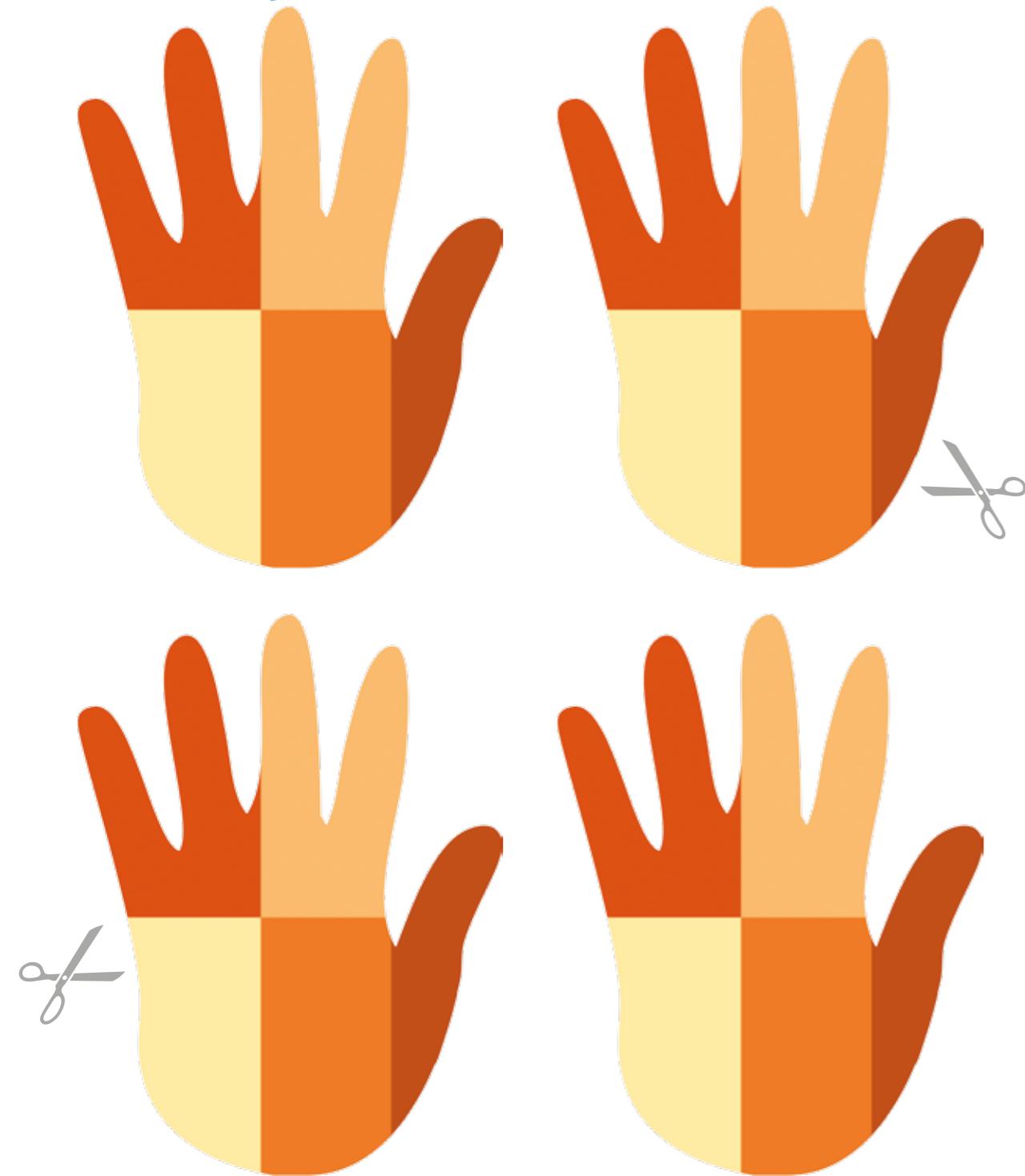
Illustrations pour l'activité " S.O.S. enfant malade "



Annexe 5

Matériel pour le jeu “Une main pour protéger”

Mains à découper



cartes Questions et Défis à découper



<p>Les enfants faisant partie de minorités sont plus vulnérables que d'autres. Citez un autre groupe d'enfants plus vulnérables.</p>	<p>Mime : Trouvez le droit qu'un joueur mime (Art. 32 Le droit d'être protégé contre le travail des enfants)</p>	<p>Observez l'image 3 : Il s'agit du droit d'être protégé si ... ? (Art. 20 Le droit d'être protégé si l'enfant n'a pas de famille)</p>
<p>Observez la photo : Que font ces enfants ? Pourquoi ?</p>	<p>Mime : Trouvez le droit qu'un joueur mime (Art. 38 Le droit à la protection contre la guerre)</p>	<p>“Sofia a 13 ans. Elle travaille tous les jours dans une famille. Elle s'occupe du bébé et prépare les repas. Le soir, elle va à l'école mais elle est souvent très fatiguée. Elle a du mal à suivre les cours.” Inventez la suite de son histoire (fin heureuse).</p>
<p>Quelle(s) difficulté(s) a un enfant faisant partie d'une minorité lorsqu'il est dans une école hors de son village ?</p>	<p>Citez un groupe d'enfant en situation particulière, qui a droit à la protection (autre que les enfants de minorités ethniques)</p>	<p>“Sofia a 13 ans. Elle travaille tous les jours dans une famille. Elle s'occupe du bébé et prépare les repas. Le soir, elle va à l'école mais elle est souvent très fatiguée. Elle a du mal à suivre les cours.” Inventez la suite de son histoire (fin triste).</p>
<p>“Jamal vit dans un pays en guerre. Il veut partir de là avec sa famille et réaliser son rêve.” Inventez la suite de son histoire (fin heureuse).</p>	<p>Pictionary : Faites deviner en dessinant le droit d'aller à l'école</p>	<p>Devinez de quel droit il s'agit. “Je ne suis pas un droit à la protection, mais je suis très important. Sans moi, vous ne connaîtriez pas vos droits. Mon contenu peut être écrit ou oral. Je suis le droit à ...” [l'information] Indice : Tu me trouves dans des journaux, des livres, à la télé...</p>

<p>“Jamal vit dans un pays en guerre. Il veut partir de ce pays avec sa famille et réaliser son rêve.” Inventez la suite de son histoire (fin triste).</p>	<p>Pictionary : Faites deviner en dessinant le droit d'être protégé si l'enfant a dû fuir son pays</p>	<p>Inventez un slogan pour la protection contre les mauvais traitements.</p>
<p>Les enfants faisant partie de minorités sont plus vulnérables que d'autres. Citez un autre groupe d'enfants plus vulnérables.</p>	<p>Les enfants ont le droit d'être protégés contre la pauvreté.</p> <p>Proposez une action que vous pourriez faire contre la pauvreté (Art. 27 Le droit des enfants d'être protégés contre la pauvreté)</p>	<p>Mime : Trouvez le droit qu'un joueur mime</p> <p>(Art. 19 Le droit d'être protégé contre les mauvais traitements)</p>
<p>Quels enfants ont le droit d'être protégés de la pauvreté, des mauvais traitements, d'avoir son identité protégée, etc. ?</p> <p>(Art. 2 Tous les enfants ont les mêmes droits.)</p>	<p>Observez l'illustration 1 : Citez un droit associé à cette image.</p>	<p>Que peut faire un enfant s'il subit de mauvais traitements (si on le frappe chez lui par exemple) ?</p>
<p>Pictionary : Faites deviner en dessinant le droit de se regrouper avec d'autres enfants.</p>	<p>Observez l'illustration 2 : Citez un droit associé à cette image.</p>	<p>Un enfant est privé de sa famille. À quoi a-t-il droit selon vous ?</p> <p>(Art. 20 Le droit d'être protégé s'il n'a plus de famille, en étant aidé par son pays)</p>



Images



1

Droit de liberté de pensée et de religion



2

Droit sur la protection d'enfant(s) sans famille



3



Annexe 6

Le droit à la participation

Photos à observer



